

# Société financières suisses de l'industrie électrique (exercice de 1914)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1916)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-32341>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

courante). Plus tard, on se servit aussi, pour les inscriptions murales, des caractères karamathiques, inclinés et arrondis, de provenance Carmathe.

L'Alcazar de Séville a été restauré dans le style mudéjar par Pierre le Cruel, roi de Castille, en 1353, et surélevé par Charles-Quint, en 1526. C'est ainsi qu'on voit les écussons de Léon et de Castille, les tours et le lion se mêler un peu partout aux motifs arabes. (Les monuments de l'Espagne reconquise, surtout les palais et les édifices civils, gardent souvent de nombreux caractères mauresques à côté des caractères ogivaux. On a appelé ce style mixte le style mudéjar, du nom des Musulmans soumis à la domination chrétienne).

L'Alcazar (ce mot arabe signifie château, forteresse) est bâti dans une enceinte fortifiée, sur un plan extrêmement simple. Les pièces se groupent autour d'une cour à ciel ouvert, un « patio » rectangulaire, le « patio de las Doncellas ». La façade (fig. 1) est couronnée d'un auvent de bois (très fréquent au Maroc), supporté par deux consoles. Toute la partie supérieure est ornée d'arabesques dorées. Sous l'auvent se trouvent des voûtes en stalactites; chaque alvéole est dorée. Au-dessus des fenêtres, entre deux moulures plates, il y a un large bandeau portant une inscription en caractères koufiques bleus et blancs. C'est un souhait de bienvenue qui veut dire: « Le bonheur, la paix, la gloire, la félicité parfaites ». (Sous-entendu, soient votre lot). La partie inférieure est en dentelle de stuc. Les vousoirs de la porte sont très remarquables. Le harem donnait par des fenêtres grillées sur le « Patio de las Munecas », (fig. 2) ou des poupées, petite cour à ciel ouvert. La corniche en stalactites est probablement de style mudéjar. Les colonnes sont antiques comme au « Patio de las Doncellas », et les chapiteaux qu'on y a posés ne s'y adaptent pas tout à fait. Les parois à ciel ouvert sont blanches, tandis que les parties couvertes par des plafonds sont colorées. Les plafonds à caissons, en bois peint et sculpté, ont des arêtes biseautées et teintes en bleu et or. Les portes, en bois peint et sculpté elles aussi, sont d'une menuiserie particulièrement belle.

Le salon des ambassadeurs, surmonté d'une coupole de cèdre sur pendentifs, avec voûtes en stalactites dorées, est d'une richesse de couleurs inouïe. Le bleu, le rouge, le blanc, le vert tapissent les parois et s'y coudoient. Mais l'or domine; on a l'impression d'un décor doré des *Mille et une Nuits*. (Il se peut que la partie supérieure de ce salon soit de l'époque mudéjar.)

Au fond du « Patio de las Doncellas », qui se trouve à côté, une estrade, surmontée d'un arc en stalactites, portait le trône du sultan (fig. 3).

Les jardins sont à la mode arabe. Les allées bordées de hautes haies de buis, dallées de briques se coupent à angles droits et, à chaque carrefour, un bassin avec un jet d'eau où l'eau arrive par un canal au fond incrusté.

Il y a une quarantaine d'années, quelques archéologues firent une campagne contre l'Alcazar qu'ils considéraient comme un monument apocryphe, datant de Pierre le Cruel. Sur leur foi, Bædeker disait que c'était un monu-

ment sans aucun mérite, mais intéressant parce qu'il imite les Alcazar de l'époque hispano-mauresque.

Le Palais du Duc d'Albe, qui date du XVI<sup>e</sup> siècle, est surtout intéressant parce que des styles très différents s'y coudoient. Ainsi on y retrouve des motifs musulmans, gothiques et Renaissance. Les Seigneurs très chrétiens qui faisaient bâtir leurs palais à cette époque, subissaient l'influence de la Renaissance italienne comme le reste de l'Europe (preuve en soit, entre autres, le séjour prolongé que fit Luca della Robbia à Séville), mais gardaient cependant une certaine prédilection pour tout ce qui était musulman.

#### BIBLIOGRAPHIE.

*L'art arabe. L'art persan*, de Gayet.

*Handbuch der Kunstgeschichte*, de Rosenberg.

*Manuel d'art musulman. L'architecture*, de Saladin.

Article: *Architecture musulmane* dans la grande *Encyclopédie*, de Saladin.

*Espagne et Portugal*, de Dieulafoy.

*The Romance of the Alcazar*, by Mrs Wishaw.

### Sociétés financières suisses de l'industrie électrique.

(Exercice de 1914)

Conformément à la tradition, nous publions notre revue annuelle des résultats de ces sociétés. Nous avons décrit leur champ d'activité précédemment (N<sup>os</sup> du 25 septembre 1913, du 10 juin 1914 et du 10 janvier 1915).

Le bouleversement économique causé par la guerre a eu sur l'exercice que nous envisageons ici une influence toujours préjudiciable, mais plus ou moins grave suivant la nature et le lieu des entreprises auxquelles ces instituts financiers sont intéressés. Outre les dégâts matériels commis à quelques installations par les belligérants, la marche de ces entreprises a été entravée par la stagnation de l'industrie, la pénurie des matières premières et de main-d'œuvre, les difficultés de communication, le prix élevé du combustible et des transports, les interdictions d'importation et d'exportation, le resserrement de l'argent, l'insécurité de l'avenir, etc. La dépréciation du change sur certains pays a modifié profondément le bilan de plusieurs sociétés. La Société italo-suisse, par exemple, perdait de ce chef, au 30 juin 1915, le 18 % de la valeur de ses titres et participations italiens se montant à 34 millions, soit donc plus de 6 millions.

Une telle situation imposait des mesures d'assainissement de l'actif et de dotation des réserves auxquelles beaucoup de Conseils d'administration se sont résolus. Ainsi la « Motor », après avoir porté ses réserves à 6 millions de francs, soit 20 % du capital-actions, procède à un amortissement de Fr. 2 300 000 pour parer aux pertes de change et au fléchissement des cours. La « Banque pour entreprises électriques » estime aussi ses créances et son avoir en banque à l'étranger au cours du change au 30 juin 1915. Cette banque, la « Motor » et la « Columbus » constituent un fonds spécial d'impôt de guerre fédéral.

La « Société franco-suisse », la « Société italo-suisse » et la « Société financière pour entreprises électriques aux Etats-

Unis » ne distribuent aucun dividende et reportent à compte nouveau le bénéfice de l'exercice, bénéfice plutôt fictif pour les deux dernières sociétés, puisque la « Société italo-suisse » n'a pour faire face à la dépréciation, par suite de la baisse du change italien, de plus de 6 millions de son portefeuille que les 1,25 million (chiffres ronds) de sa réserve et du solde crédeur de profits et pertes. Quant à la « Société pour entreprises électriques aux Etats-Unis », sa situation s'est notablement améliorée et elle n'avait plus, au 31 décembre 1914, que Fr. 368 149,15 de dépréciation à amortir.

Voici, d'ailleurs, une brève monographie de l'activité de ces instituts pendant l'exercice 1914.

*Société franco-suisse pour l'industrie électrique, Genève.* — Aucune des sociétés auxquelles elle est intéressée n'a eu à souffrir de dégâts matériels du fait de la guerre. Par contre, ensuite de la politique de prudence adoptée, en raison des circonstances, par la plupart de ces sociétés, qui ont reporté à compte nouveau les bénéfices affectés, en temps normal, aux actionnaires (une même, la *Compagnie du chemin de fer Martigny-Châtelard*, a suspendu jusqu'au paiement des intérêts de ses obligations), la « Société franco-suisse » estime à Fr. 1 500 000 environ la moins-value des dividendes dont est grevé son compte de profits et pertes.

Le poste de l'actif « Titres, participations et affaires à l'étude » s'est accru de Fr. 1 378 287,60 par rapport au bilan de l'exercice précédent ensuite de versements de libération sur d'anciennes participations. Les cours de ces titres sont évalués au même niveau que pour la clôture de l'exercice précédent.

Le bénéfice net de 1914, Fr. 55 642,70, ajouté au report de l'exercice précédent, Fr. 111 007,75, a été reporté à nouveau après prélèvement de Fr. 50 000 en faveur de l'amortissement du compte « Perte de cours sur émission d'obligations ». Donc pas de dividende.

*Société financière italo-suisse, Genève.* — L'emprunt de Fr. 10 millions, 5 %, émis au printemps 1914, a été souscrit, pour 90 %, par un syndicat qui n'a pas fait usage de son droit d'option pour les 10 % restants. Les affaires de la Société sont en bonne voie, abstraction faite de la dépréciation du portefeuille due à l'état défavorable du change italien (18 % de perte au 30 juin 1915). Le Conseil d'administration n'a pas cru devoir tenir compte, lors de l'établissement du bilan, de cette dépréciation, en raison de son caractère momentané, mais il a renoncé à la distribution d'un dividende sur le bénéfice de l'exercice, Fr. 906 704,20 (Fr. 429 167,45 de compte ancien), dont Fr. 23 876,85 ont été versés à la réserve statutaire et le restant reporté à compte nouveau.

*Société financière pour entreprises électriques aux Etats-Unis, Genève.* — L'énorme dépréciation du portefeuille que nous avons signalée dans notre revue de 1913 ne s'était aggravée que de Fr. 92 069,05 au 31 décembre 1914 et atteignait à cette date Fr. 2 071 501,95, qu'il y a donc lieu de déduire de l'actif.

La Société n'enregistre, au cours du dernier exercice, qu'une participation nouvelle relative à l'emprunt de 12 millions de dollars de la *Pacific Gas and Electric Cy*, entreprise à laquelle elle était déjà intéressée auparavant.

Solde actif du compte de Pertes et Profits : Fr. 1 453 352,80 (dont Fr. 823 658,60 de compte ancien), reporté intégralement à compte nouveau.

Bilans des Sociétés financières suisses de l'Industrie électrique

	Société franco-suisse (au 31 déc. 1914)	Société italo-suisse (au 30 juin 1915)	Société p. entreprises élec- triques aux Etats-Unis (au 31 déc. 1914)	Banque pour entreprises électriques (au 30 juin 1915)	Société suisse d'industrie électrique (au 31 déc. 1914)	« MOTOR » (au 31 déc. 1914)	« WATT » (au 30 avril 1915)	« COLOMBUS » (au 30 juin 1915)	
1. Capital-actions non versé . . . . .	—	3 750 000,—	—	—	—	—	3 000 000,—	3 000 000,—	
2. Installations . . . . .	48 338 927,25	34 173 629,45	11 741 176,05	141 996 459,56	61 760 563,53	10 384 413,55	2 343 750,—	8 472 310,—	
3. Titres, participations et affaires à l'étude . . . . .	—	—	—	—	—	26 186 760,75	—	—	
4. Bâtimens . . . . .	—	—	—	—	—	350 000,—	—	—	
5. Mobilier . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	
6. Caisse, disponibilités, avoir en banque . . . . .	66 731,30	—	—	13 483 790,68	—	3 809 441,70	356 744,95	—	
7. Avances, débiteurs divers . . . . .	7 601 113,05	2 618 593,90	—	39 690 983,06	25 951 647,50	46 571 093,65	12 596 746,78	31 915 946,15	
8. Fournitures générales . . . . .	—	—	—	—	—	98 779,20	—	—	
9. Perte de cours sur émission d'obligations . . . . .	775 000,—	743 840,60	—	—	—	—	—	—	
	56 781 772,60	41 286 063,95	11 741 176,05	195 171 233,30	87 712 211,03	87 400 489,85	18 297 271,73	43 388 256,15	
<b>P A S S I F</b>									
1. Capital-actions . . . . .	25 000 000,—	20 000 000,—	10 000 000,—	75 000 000,—	20 000 000,—	30 000 000,—	10 000 000,—	20 000 000,—	
2. Capital-obligations . . . . .	22 878 500,—	19 000 000,—	—	84 050 000,—	60 002 000,—	36 537 000,—	7 000 000,—	5 000 000,—	
3. Réserves ordinaires et spéciales . . . . .	4 385 000,—	344 599,75	250 000,—	10 000 000,—	4 820 000,—	6 000 000,—	500 000,—	7 161,—	
4. Créanciers divers . . . . .	4 389 421,60 <sup>1</sup>	913 926,65	36 889,45	17 212 088,49	156 196,70	11 766 957,50	176 554,—	17 117 062,75	
5. Intérêts courus sur obligations, coupons non encaissés, primes de remboursement . . . . .	12 200,55	120 833,35	933,80,—	2 268 232,50	1 000 268,20	587 092,—	159 030,—	100 000,—	
6. Profits et Pertes . . . . .	116 650,45	906 704,20	1 453 352,80	6 640 912,31	1 733 746,13	2 509 440,35	461 687,73	1 164 032,40	
	56 781 772,60	41 286 063,95	11 741 176,05	195 171 233,30	87 712 211,03	87 400 489,85	18 297 271,73	43 388 256,15	

<sup>1</sup> Y compris coupon obligations échu au 1<sup>er</sup> janvier 1915.

*Banque pour entreprises électriques, à Zurich.* — Quelques installations appartenant à la Société ont été endommagées par les opérations de guerre.

Un emprunt de 10 millions de francs, à 5 %, a été émis en janvier 1915.

La Société n'a pas participé, au cours de cet exercice, à de nouvelles entreprises. L'augmentation du poste « Titres et participations » provient de versements complémentaires à d'anciennes entreprises.

Il a été tenu largement compte des dépréciations de l'actif du fait des conjonctures : toutes les participations en actions figurent au bilan à leur valeur nominale ou à un cours inférieur et les avances consenties à des entreprises électriques étrangères, en tant que ces crédits ne sont pas stipulés en francs suisses, ont été calculées au cours du change au 30 juin 1915 (date de la clôture de l'exercice), de même que l'avoir en banque à l'étranger. Après avoir déduit ces dépréciations de l'actif, amorti entièrement le compte de frais d'émission du dernier emprunt et doté de Fr. 250 000 un fonds de « réserve pour l'impôt fédéral de guerre », il reste un bénéfice net de Fr. 6 249 877,39 (déduction faite du report de l'exercice précédent, Fr. 391 034,92). Fr. 6 millions sont attribués aux actionnaires (8 % du capital actions de 75 millions), Fr. 243 740,75 au Conseil d'administration et à la Direction et le reste, Fr. 397 171,56, reporté à compte nouveau.

*Société suisse d'industrie électrique, à Bâle.* — Le poste « Titres acquis et participations à divers syndicats » a augmenté de 9,5 millions de francs (chiffres ronds) par rapport au dernier bilan, par suite de versements complémentaires à des entreprises auxquelles la Société était intéressée déjà auparavant.

Les valeurs de l'actif ont été estimées, dit le « Rapport », comme d'habitude, avec prudence, en tenant compte des conditions actuelles.

Bénéfice net de l'exercice : Fr. 1 733 746,13, réparti comme suit : 5 % à la réserve statutaire, Fr. 1 400 000 aux actionnaires (7 % du capital de Fr. 20 millions), le reste à la disposition du Conseil d'administration.

« *Motor* », *Aktiengesellschaft für angewandte Elektrizität, à Baden.* — Certaines installations situées en Alsace ont subi des dégâts du fait de la guerre, peu graves d'ailleurs. La Société a pris une participation à deux nouvelles entreprises : la *Compagnie des mines Gustave*, à Dettingen sur le Main, qui exploite un gisement de lignite, une fabrique de briquettes et une centrale électrique, susceptible d'une grande extension, et la *C<sup>ia</sup> industrial de Electricidad*, à Buenos-Aires, propriétaire d'ateliers mécaniques, d'une installation pour la fabrication des charbons pour lampes à arc et se vouant surtout à la vente de matériel électrique et mécanique. L'exercice 1914 a été marqué par la cession à la « Société des forces électriques du Nord-Est » de la part sociale que possédait la « *Motor* » dans la « Société des centrales de Beznau-Löntsch ». Nous avons décrit, dans notre N° du 25 octobre 1914, cette importante opération qui s'est traduite, pour le cédant, par un très notable bénéfice.

Le Conseil d'administration de la « *Motor* », inspiré par des sentiments d'une louable prudence, a consacré la plus grande partie de ces bénéfices à des amortissements et aux fonds de réserve, savoir : Fr. 200 000 à la réserve ordinaire qui atteint le maximum fixé par les statuts, Fr. 2 300 000 à la réserve spéciale, portée de ce fait à 3 millions (total des réserves : 6 millions, soit 20 % du capital-actions), enfin

Fr. 2 300 000 à l'amortissement de la dépréciation des valeurs. Du solde actif de P. et P., Fr. 2 509 440,35 (y compris Fr. 31 778,60 de compte ancien), après prélèvement de Fr. 250 000 en faveur d'un « fonds d'impôt de guerre fédéral », il a été distribué Fr. 2 100 000 (7 %) aux actionnaires et Fr. 56 674,20 ont été reportés à compte nouveau.

« *Walt* » *Aktiengesellschaft für elektrische Unternehmungen, à Glaris.* — A souffert du marasme qui a frappé l'industrie textile et la broderie pendant les premiers mois de la guerre. Mais la situation s'est améliorée à partir de décembre 1914. Pas de participations à de nouvelles entreprises. Solde actif de P. et P. : Fr. 461 687,73 (Fr. 82 710,87 de compte ancien), réparti comme suit : Fr. 18 948,85 à la réserve statutaire, Fr. 350 000 (5 %) aux actionnaires, le reste aux lantièmes.

« *Columbus* », *Société anonyme d'entreprises électriques, Glaris.* — Fondée en 1913 par des financiers suisses, italiens et argentins. Possède la majorité des actions de la *Compania italo-argentina de Electricidad*, à Buenos-Aires, dont les installations, non encore achevées, comprendront une grande centrale à vapeur, à Buenos-Aires, et 6 sous-stations, capables de fournir, en première étape, 40 millions de kilowatt-heures annuels, sous une charge maximum de 18 000 kw. A fin juin 1915 la Compagnie avait passé ferme plus de 6100 contrats, correspondant à une puissance installée de 15 000 kw., sans compter les contrats conclus avec la ville de Buenos-Aires pour l'alimentation de 2000 lampes à arc et avec l'Etat argentin pour la fourniture d'énergie électrique au port de Buenos-Aires. La « *Columbus* » a, en outre, une influence prépondérante dans plusieurs entreprises de distribution de courant dans les villes de Dolores, Corrientes et Pergamino.

La première tranche — Fr. 5 000 000 — d'un emprunt de Fr. 10 000 000, à 6 %, a été émise au cours de l'exercice.

Au mois d'avril 1915 il a été émis Fr. 4 000 000 d'actions sur les 9 millions restant à la souche et le capital a été porté, de ce fait, de Fr. 16 000 000 à Fr. 20 000 000. La tranche de 16 millions a été entièrement libérée le 2 janvier 1915 et un versement de 25 % a été effectué le 26 avril 1915 sur la nouvelle émission de 4 millions.

Solde actif de P. et P. : Fr. 1 164 032,40 (dont Fr. 136 059,50 de compte ancien) dont Fr. 201 298,65 à la réserve, Fr. 50 000 au « Fonds d'impôt fédéral de guerre », Fr. 749 600 (5 %) aux actionnaires et Fr. 140 336,35 à compte nouveau.

### L'urbanisme et la reconstruction des villes détruites au cours de la guerre.

Extrait d'une conférence faite par M. G. COURTOIS, le 29 octobre 1915, devant la Société des ingénieurs civils de France.

(Suite et fin)<sup>1</sup>.

Nous voici arrivés au moment où l'urbaniste, muni de tous les renseignements fournis par son enquête, en possession de son programme, doit réaliser ce programme sur le papier.

C'est ici que l'on peut donner des indications générales suivant lesquelles doit se concevoir ce plan et qui sont inspirées de l'état actuel de nos connaissances dans cette science de la construction des villes, mais sans que ces indications puissent naturellement être considérées comme des règles absolues.

<sup>1</sup> Voir N° du 25 décembre 1915, page 281.